



Bulletin d'informations de janvier 2019  
*n° 165*



Département de droit international et européen  
de l'École Doctorale de Droit de la Sorbonne

---

[Lien vers le site du département](#)

TABLE DES MATIERES

<i>ACTUALITES DU DEPARTEMENT</i> .....	4
LA RENTREE SOLENNELLE DE L'EDDS - 16 JANVIER 2019 - AMPHI DESCARTES.....	4
MESSAGE DES REPRESENTANTS DES DOCTORANTS.....	4
ENA - CONCOURS RESERVE AUX DOCTEURS .....	4
<i>SOUTENANCES DE THESES</i> .....	5
L'ACTION POSITIVE FACE AU PRINCIPE DE L'EGALITE DE TRAITEMENT EN DROIT DE L'UNION EUROPEENNE.....	5
L'UTILISATION DU DROIT INTERNATIONAL NON ECRIT PAR LE JUGE DE L'OMC ET L'ARBITRE DE L'INVESTISSEMENT. ....	5
<i>CONFERENCES, COLLOQUES ET SEMINAIRES</i> .....	7
LA CIRCULATION INTERNATIONALE DES ACTES PUBLICS .....	7
LE DROIT D'ASILE A L'EPREUVE DE L'EXTERNALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES.....	7
LES DEFIS CONTEMPORAINS DU MERCOSUR .....	7
L'ETRANGER.....	8
RISQUE DE CREDITS ET RISQUE DE MARCHE .....	8
AUTOUR DE L'OUVRAGE : LE DROIT CONTRE LA DEMOCRATIE ? PAR M. BERTRAND MATHIEU .....	8
PROCHAIN DEJEUNER-DEBAT DE L'EDS.....	8
COLLOQUE - COOPERATION OPERATIONNELLE EN DROIT PENAL DE L'UNION EUROPEENNE.....	9
<i>APPELS A PROJETS</i> .....	10
JOURNEES SFDI .....	10
ATELIERS DOCTORAUX DE L'ESL 2019 MILAN (ITALIE).....	10
EVENEMENT DE DIALOGUE INTERCULTUREL .....	11
ASSISES DE LA RECHERCHE - PERFORMANCE ET DOCTORANTS .....	12
LE SENS DES LIBERTES ECONOMIQUES DE CIRCULATION.....	13
COLLOQUES JUNIORS.....	14
SORBONNE STUDENT LAW REVIEW - REVUE JURIDIQUE DES ETUDIANTS DE LA SORBONNE .....	17
<i>BOURSES ET PRIX</i> .....	18
L'IHEDN SOUTIENT LA RECHERCHE .....	18
PRIX DE THESE JEAN WERCKMEISTER .....	18
MAISON FRANÇAISE D'OXFORD – BOURSE ET PARTENARIATS D'ÉCHANGE AVEC L'UNIVERSITE D'OXFORD .....	18
BOURSE DE MOBILITE D'ETUDES POUR ETUDIER A L'UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR .....	19
SOUTIEN MOBILITE ET INNOVATION DE L'AMBASSADE DE FRANCE A DUBLIN.....	19
CONTRAT CIFRE – VILLE DE PARIS .....	20

## Bulletin du Département de droit international et européen

PRIX DE THESE – EDITION 2019 - ILA .....	21
PRIX DE THESE DE L'ISJPS.....	22
<i>OFFRES DE FORMATIONS, D'EMPLOIS ET DE STAGES.....</i>	<i>23</i>
MODULE SCIENCES PARTICIPATIVES DU 18 AU 22 FEVRIER, SITE DU JARDIN DES PLANTES A PARIS .....	23
METHODOLOGIE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE .....	23
LA DYNAMIQUE DU PARCOURS DOCTORAL.....	23
L'APPORT DU RESEAU INTERNET POUR LE DOCTORANT .....	24
FRANÇAIS JURIDIQUE POUR LE DOCTORAT .....	24
PENSEE JURIDIQUE EN ANGLAIS .....	24
SEMINAIRES 2019 DE L'EDDC.....	25
MOOC "SE FORMER POUR ENSEIGNER DANS LE SUPERIEUR" .....	25
CFD : PROGRAMME DES FORMATIONS POUR DOCTORANTS.....	26
FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE 19-20 FEVRIER 2019 DOCTORANTS DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN .....	26
CORNELL SUMMER INSTITUTE 2019.....	27
<i>AIDES A LA MOBILITE .....</i>	<i>28</i>
AIDE A LA MOBILITE DU DEPARTEMENT : .....	28
<i>BIBLIOTHEQUES ET SALLES DE TRAVAIL.....</i>	<i>29</i>

ACTUALITES DU DEPARTEMENT

---

**LA RENTREE SOLENNELLE DE L'EDDS - 16 JANVIER 2019 - AMPHI DESCARTES**

Cher(e)s doctorant(e)s,

Nous sommes heureux de vous convier à la prochaine rentrée solennelle de l'École doctorale de droit de la Sorbonne qui se tiendra le **mercredi 16 janvier entre 17h30 et 19h à l'amphithéâtre Descartes en Sorbonne.**

Nous vous rappelons que dans le cadre du parcours doctoral, votre présence est obligatoire.

Veillez-vous munir impérativement de votre carte d'étudiant et du carton d'invitation pour l'entrée en Sorbonne.

**MESSAGE DES REPRESENTANTS DES DOCTORANTS**

Les représentants des doctorants souhaitent la bienvenue aux nouveaux doctorants.

A titre de rappel, les représentants des doctorants sont à la disposition des doctorants pour répondre à leurs questions et entendre leurs remarques. A cette fin, n'hésitez pas à les interpeller que ce soit à la BDIE, à Cujas ou au détour d'un couloir, ou bien encore à les contacter aux adresses suivantes :

[vincent.astresses@gmail.com](mailto:vincent.astresses@gmail.com)

[lytuanarthur.email@gmail.com](mailto:lytuanarthur.email@gmail.com)

[estelle.richevilain@gmail.com](mailto:estelle.richevilain@gmail.com)

Vous pouvez également rejoindre le **groupe Facebook** des [Doctorant\(e\)s du département de droit international et européen de l'EDDS](#), dont l'objectif est de parvenir à un lieu de partage et d'échange.

**ENA - CONCOURS RESERVE AUX DOCTEURS**

L'arrêté du 31 octobre 2018 fixant les règles du concours d'entrée à l'ENA réservé aux docteurs : est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037598729>

SOUTENANCES DE THESES

---

**L'ACTION POSITIVE FACE AU PRINCIPE DE L'EGALITE DE TRAITEMENT EN DROIT DE L'UNION EUROPEENNE**

Cette thèse analyse la dérogation que constitue l'action positive par rapport au principe de l'égalité de traitement, en droit de l'Union européenne. Défini comme une interdiction de discriminer sur le fondement d'un certain nombre de motifs, le principe d'égalité a pourtant vu se multiplier les régimes destinés à écarter son application, dans le droit dérivé qui assure sa mise en œuvre dans les États membres. Parmi ces différents régimes, l'action positive peut permettre l'adoption de traitements préférentiels, entre autres mesures, pour les catégories discriminées de la société, afin de remédier aux désavantages qu'elles connaissent, notamment sur le marché du travail. Elle trouve sa légitimité dans un objectif concurrent à celui de l'égalité de traitement par l'indifférenciation de la norme juridique, l'égalité des chances. L'action positive représente donc la seule dérogation à l'égalité justifiée par l'égalité. Cette situation atypique est source de confusion quant à son sens, sa portée et son utilité, dans l'ordre juridique de l'Union comme dans d'autres systèmes. Cette thèse propose des pistes de réflexion pour émanciper l'action positive de la logique dérogatoire qui limite son développement, tout en démontrant son utilité en tant qu'outil de lutte active contre les discriminations et d'intégration sur le marché intérieur dans des conditions égalisées. Elle invite également à dépasser les approches polémiques d'une notion méconnue et souvent dévoyée en France.

Par Aurélia de Tonnac

Les membres du jury :

- Madame Laurence Burgorgue-Larsen, Prof. à l'université Paris 1 (directrice) ;
- Madame Gwenaële Calvès, Prof. à l'université Cergy-Pontoise (directrice) ;
- Monsieur Edouard Dubout, Prof à l'université Paris 2 Panthéon Assas (rapporteur) ;
- Madame Iliopoulou-Penot, Prof. à l'Université Paris Est Créteil (rapporteuse) ;
- Madame Sophie Robin-Olivier, Prof. à l'Université Paris 1.

Date et lieu : Le jeudi 7 février à 14h30, en salle 1 du Centre Panthéon

**L'UTILISATION DU DROIT INTERNATIONAL NON ECRIT PAR LE JUGE DE L'OMC ET L'ARBITRE DE L'INVESTISSEMENT.**

Ce travail a tenté de dresser une cartographie de l'utilisation par le juge de l'OMC et l'arbitre de l'investissement de l'argument juridique fondé sur le droit non écrit. Le discours juridictionnel est considéré dans une perspective métathéorique et le droit non écrit a été étudié en tant que structure discursive, au sens foucauldien du terme. En prenant comme point de départ la thèse de Martti Koskenniemi, il est soutenu que le discours juridictionnel fondé sur le droit non écrit est caractérisé par des oppositions binaires, propres au droit international libéral. Aussi ce discours oscille-t-il entre deux pôles : celui de l'apologie et celui de l'utopie. Ce balancement est résumé, dans ce travail, par l'emploi de deux concepts qui représentent les deux extrémités du spectre : la banalisation et la systématisation.

Dans une logique de banalisation, le juge ancre son espace normatif dans le droit international général pour y ancrer sa légitimité. La banalisation de son espace normatif particulier reflète la volonté du juge de s'aligner sur les structures de pouvoir du droit international général. Il a été

démontré, dans cette optique, que le juge de l'OMC, tout comme l'arbitre d'investissement, a banalisé à dessein la nature de son espace normatif ainsi que sa fonction juridictionnelle.

Un deuxième registre linguistique employé par le juge est celui de la systématisation. Dans ce contexte, le juge utilise moins le droit non écrit pour ancrer son espace normatif dans le droit international général que pour construire une certaine unité interne au régime. Le langage de systématisation a pour effet ultime de renforcer la logique néolibérale sur laquelle le régime est bâti

Par Edoardo Stoppioni

### Les membres du jury :

- Professeur Hélène Ruiz Fabri, Max Planck Institute (directrice) ;
- Professeur Laurence Boisson de Charzournes, Université de Genève (rapporteur) ;
- Professeur Fuad Zarbiyev, IHEID (rapporteur) ;
- Professeur Hervé Ascensio, Université Paris I Panthéon Sorbonne ;
- Professeur D'Aspremont, Sciences Po Paris.

Date et lieu de soutenance : 23 mars 2019, 9h30, salle 1, Panthéon

**CONFERENCES, COLLOQUES ET SEMINAIRES**

---

**LA CIRCULATION INTERNATIONALE DES ACTES PUBLICS**

Mardi 5 février 2019

Ce colloque a pour objet d'aborder toutes les facettes de la circulation internationale des actes publics : exécution, légalisation, force probante, équivalence, transcription, remise en cause du *negotium*... Il bénéficie d'une double actualité pratique. En effet, à partir du 1er janvier 2019, plus aucun poste diplomatique ou consulaire ne sera en mesure de recevoir un acte notarié, ce qui posera des difficultés notamment dans les pays ne connaissant pas du notariat. Ensuite, le 16 février 2019 s'appliquera le Règlement (UE) 2016/1191 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2016 qui supprime toutes formalités de légalisation ou d'apostille dans l'Union européenne pour de nombreux actes publics touchant aux personnes.

Date limite d'inscription : **28 janvier 2019** : [irdp.colloques@univ-nantes.fr](mailto:irdp.colloques@univ-nantes.fr)

Colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et avocats

*Amphi A*  
*Faculté de Droit et des Sciences politiques*  
*Chemin de la Censive du Tertre*  
*44300 Nantes*

**LE DROIT D'ASILE A L'EPREUVE DE L'EXTERNALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES**

L'IREDIÉS et le GISTI, Groupe d'Information et de Soutien des Immigré-e-s, ont le plaisir de vous annoncer la journée d'étude :

Le droit d'asile à l'épreuve de l'externalisation des politiques migratoires,  
le Vendredi 18 janvier 2019 (9h à 18h)  
à l'Amphithéâtre III (Centre Panthéon) 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

L'inscription est gratuite mais obligatoire par courriel : [inscription-journee-asile@gisti.org](mailto:inscription-journee-asile@gisti.org)

Pour plus d'informations : <https://www.gisti.org/spip.php?article6047/>

**LES DEFIS CONTEMPORAINS DU MERCOSUR**

L'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne a le plaisir de vous annoncer deux conférences organisées par le Professeur Jean-Marc SOREL.

**Paula ALMEIDA**, Professeure à la fondation Getulio Vargas de Rio (Brésil), interviendra sur « **Les défis contemporains du Mercosur** ».

- la première conférence portera sur l'**ordre juridique et mise en œuvre du droit**  
Mercredi 23 janvier 2019 de 14h à 16h  
Amphithéâtre Bachelard  
Inscription obligatoire:



<https://www.pantheonsorbonne.fr/unites-de-recherche/iredies/1-les-defis-contemporains-du-mercotur/>

- la seconde sur le **système de règlement des différends et place des droits de l'homme**

Mercredi 30 janvier 2019 de 14h à 16h

Amphithéâtre Bachelard

Inscription obligatoire:

<https://www.pantheonsorbonne.fr/unites-de-recherche/iredies/2-les-defis-contemporains-du-mercotur/>

### **L'ÉTRANGER**

La **sixième** journée d'études de l'IHEI consacrée aux *Grandes pages du droit international* aura lieu le **VENDREDI 15 février 2019** sur le thème « L'Étranger » en Salle des Conseils – 2<sup>ème</sup> étage, escalier M (aile Soufflot) 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

Le programme de cette journée sera communiqué ultérieurement.

### **RISQUE DE CREDITS ET RISQUE DE MARCHE**

La faculté de Droit du Mans, organise le 13 février prochain, un colloque sur les "Risques de crédits et risques de marché".

Vous trouverez sur le lien la présentation de cette manifestation (programme, noms des intervenants, rappel de la problématique) <https://creditmarche.sciencesconf.org>.

Les inscriptions se feront également à partir du site.

Ce colloque est éligible au titre de la formation continue. Une attestation de présence sera remise aux intéressés.

### **AUTOUR DE L'OUVRAGE : LE DROIT CONTRE LA DEMOCRATIE ? PAR M. BERTRAND MATHIEU**

L'IRDEIC, dans le cadre du programme Amphi des libertés du Centre d'Excellence Jean Monnet Europe Capitole, organise une conférence : « Autour de l'ouvrage : Le droit contre la démocratie ? » par M. Bertrand Mathieu, **le 25 janvier 2019 à 14h** à l' Arsenal, Salle Gabriel Marty.

Pour plus d'informations :

[http://irdeic.ut-capitole.fr/conference-autour-de-l-ouvrage-le-droit-contre-la-democratie-par-m-bertrand-mathieu-centre-d-excellence-europe-capitole-irdeic-747099.kjsp?RH=RECH\\_IRDEIC-FR/](http://irdeic.ut-capitole.fr/conference-autour-de-l-ouvrage-le-droit-contre-la-democratie-par-m-bertrand-mathieu-centre-d-excellence-europe-capitole-irdeic-747099.kjsp?RH=RECH_IRDEIC-FR/)

### **PROCHAIN DEJEUNER-DEBAT DE L'EDS**

**Invitée** : Julie Mattiussi



## Bulletin du Département de droit international et européen

**Thème** : « Réflexions autour de la loi relative aux recherches impliquant la personne humaine »

**Date et lieu** : Lundi 21 janvier 2019, 12h30 - 13h45, IRJS - 2e étage - Salle de séminaires.

Ouverts à tous les doctorants, docteurs, maîtres de conférences et professeurs de l'EDS, les déjeuners-débats sont l'occasion de nous réunir autour d'un invité et d'une collation afin d'échanger sur des sujets libres et transversaux. Validés au titre du parcours doctoral.

### COLLOQUE - COOPERATION OPERATIONNELLE EN DROIT PENAL DE L'UNION EUROPEENNE

Le 01 février 2019

Campus tertre

Faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Nantes

Colloque organisé autour de deux grands axes. Le premier axe portera sur l'évaluation de la coopération opérationnelle telle qu'elle existe aujourd'hui tandis que le second axe s'intéressera aux transformations actuelles de la matière.

**Inscription obligatoire via le formulaire en ligne à valider au plus tard le vendredi 25 janvier 2019**

Pour plus d'informations :

<https://dcs.univ-nantes.fr/manifestations-scientifiques/colloque-cooperation-operationnelle-en-droit-penal-de-l-union-europeenne-2283220.kjsp?RH=1487583898531>



APPELS A PROJETS

---

**JOURNEES SFDI**

Les jeunes chercheuses et chercheurs de la SFDI

Deux demi-journées d'études seront organisées cette année. La première se tiendra le 22 mars à Paris sur le thème Extraterritorialité et numérique ; la seconde sera organisée à Angers le 12 avril et traitera le thème Extraterritorialité et migrations. L'appel à contribution est déjà publié, vous pouvez le trouver sur le site de la SFDI ; nous vous encourageons à y répondre avant le 15 février prochain !

[www.sfdi.org/jeunes-chercheurs/demi-journees/](http://www.sfdi.org/jeunes-chercheurs/demi-journees/)

Ces Demi-journées permettront chacune de sélectionner une intervention qui sera présentée lors du colloque annuel de la SFDI. Pour rappel, ce dernier est organisé à Angers les 23 et 24 mai sur le thème : Droit international et extraterritorialités.

**ATELIERS DOCTORAUX DE L'ESL 2019 MILAN (ITALIE)**

Les **4 et 5 juillet 2019**, l'Université de Milan (Università degli Studi di Milano) organise et accueille à Milan la 2<sup>e</sup> édition du Séminaire doctoral en droit public, international et européen ainsi que la 4<sup>e</sup> édition du Séminaire doctoral de l'École européenne de droit de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Le Séminaire souhaite promouvoir des débats académiques et des échanges personnels et scientifiques entre les doctorants, qui seront les intervenants principaux de la rencontre. Le Séminaire aura pour thème « **L'État de droit/The Rule of Law** ». Les doctorants doivent envoyer leurs propositions à [ilaria.anro@unimi.it](mailto:ilaria.anro@unimi.it) et [rosalba.dambrosio@unimi.it](mailto:rosalba.dambrosio@unimi.it) **avant le 10 mars 2019**.

La candidature doit inclure un CV, un document prouvant le statut de doctorant en droit, un résumé en italien, ou bien en anglais ou en français (700 mots maximum) contenant l'indication du nom du candidat, l'intitulé de l'intervention ainsi que l'atelier choisi. À noter que les candidats peuvent présenter des contributions qui ne concernent pas directement les branches du droit indiquées dans cet appel à candidature (par exemple le droit pénal, le droit civil, la philosophie du droit etc.) ou qui, dans le cadre des branches du droit indiquées, prennent en compte des aspects non illustrés dans le présent document.

<http://esl.ut-capitole.fr/appel-a-contributions-ateliers-doctoraux-2019-de-l-ecole-europeenne-de-droit-esl-centre-d-excellence-europe-capitole-ceec-milan-2019-746489.kjsp/>

Les résumés seront sélectionnés par un Comité formé par les professeurs du programme doctoral en droit public, international et européen de l'Université de Milan. Les résultats de la sélection seront communiqués aux candidats le 8 avril 2019.

Les candidats retenus devront envoyer leurs contributions intégralement rédigées (7000 mots maximum) avant le 10 juin 2019. Les articles ainsi que les interventions pourront être en italien, en anglais ou en français. Tout matériel additionnel (slides, documents, etc.) utilisé pendant la présentation orale doit être envoyé par email aux organisateurs avant le 27 juin 2019.

## Bulletin du Département de droit international et européen

Toutes les contributions doivent être originales (i.e. non publiées dans des blogs, revues etc.). Les articles définitifs (10 000 mots maximum, notes de bas de page incluses et envoyés par email aux organisateurs avant le 30 septembre 2019) seront publiés dans les Cahiers Jean Monnet, une collection des Presses universitaires de Toulouse 1 Capitole, dans le cadre du Centre d'Excellence Jean Monnet.

L'Université de Milan prendra en charge tous les repas au cours du Séminaire. De plus, les 8 doctorants qui auront présenté les meilleures contributions bénéficieront de la prise en charge de deux nuits d'hôtel à Milan.

### EVENEMENT DE DIALOGUE INTERCULTUREL

#### **Tanger 23 et 24 avril 2019**

Le projet DIRE-MED :

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est partenaire du projet Erasmus+Dialogue interculturel, Réseaux et Mobilité en Méditerranée - DIRE-MED. Ce projet a pour objectif de créer un cadre de coopération pour faciliter les échanges d'étudiants au sens large, et du personnel académique et non académique des universités et établissements d'enseignement supérieur du Bassin Méditerranéen. DIRE-MED vise également à articuler la coopération université-société à travers la promotion du dialogue interculturel en renforçant l'esprit international et l'esprit d'entreprise dans la région, afin de dynamiser le marché du travail. Dans ce cadre, deux événements seront organisés : le premier à Tanger, en avril 2019, accueilli par l'Université Abdelmalek Essaadi et le second en octobre 2019 accueilli par l'Université de Tunis El Manar.

Organisation de la première rencontre autour du dialogue interculturel à Tanger :

#### **Présentation :**

Le 1er événement sera organisé à Tanger au Maroc les 23 et 24 avril prochain. Il réunira des chercheurs et des étudiants des universités partenaires mais verra également la participation d'acteurs locaux, de représentants des autorités publiques, des entreprises, des institutions internationales. Tous seront amenés à réfléchir et échanger au sujet de la *Méditerranéité*. Cette première rencontre abordera plus spécifiquement les questions du **patrimoine commun**, de l'**artisanat** et du **tourisme** ; la question de la **citoyenneté**, de la **mobilité** et de l'**insertion socio-professionnelle** sera transversale aux deux événements de Tanger et Tunis.

#### **Devenez des ambassadeurs de la Méditerranéité !**

Le projet DIRE-MED prévoit la participation de 3 étudiants (au niveau licence, master ou doctorat, tous UFR confondus) de chaque université européenne partenaire et 5 étudiants de chaque université partenaire du Maghreb. Les frais de voyage et de séjour à Tanger des étudiants sont pris en charge par le projet DIRE-MED.

Afin de profiter de cette occasion et de présenter votre projet ou votre activité lors de l'événement de Tanger, nous vous invitons à déposer votre candidature.

**Les dossiers de candidatures seront évalués selon les critères suivants :**

- Adéquation de la proposition avec la thématique générale de l'événement (la Méditerranéité) et avec les deux thèmes spécifiques transversaux : Patrimoine commun, artisanat et tourisme ; La citoyenneté, la mobilité et l'insertion socio-professionnelle ;
- Pertinence et qualité des projets,
- Excellence académique

### Eléments à mentionner dans votre dossier :

- Domaine concerné : tous les domaines scientifiques sont éligibles. Les partenaires DIREMED sont autant impliqués dans la santé, l'agriculture, l'ingénierie, l'économie, le droit, la littérature, l'histoire, la géographie, la science politique, les arts, les langues...
- Format de votre intervention : nous ne souhaitons pas être restrictif, aucun format n'est imposé. En laissant libre cours à votre créativité pour proposer une activité, nous souhaitons encourager l'innovation et l'originalité. Voici cependant quelques suggestions : organisation d'un débat ou d'un échange interactif autour d'un sujet précis, présentation d'un projet scientifique en rapport avec la thématique (poster, démonstration etc.), mise en place d'un concours autour d'une thématique ou encore d'une exposition, spectacle vivant, etc. Il est indispensable de démontrer la faisabilité de l'activité proposée.
- Langues : il sera nécessaire de préciser si votre proposition nécessite une traduction ou si elle permet une compréhension pour des francophones comme pour des arabophones

Un descriptif de votre proposition de 500 mots maximum, votre CV, une lettre de motivation au format PDF doivent être envoyés à l'adresse suivante : **centremmo@univ-paris1.fr** avant le 14 janvier 2019.

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse pour toute question.

Les candidats sélectionnés seront informés par email pour passer un entretien à la Maison internationale.

\*\*\*\*\*

En amont de la participation à l'évènement de Tanger, un *réseau composé des étudiants des universités partenaires de ce projet sera constitué et aura l'occasion d'échanger, de dialoguer et de débattre sur la question de l'interculturalité avant de se retrouver à Tanger. Cette activité de dialogue sera organisée en quatre sessions d'1h30* (1 session par semaine). Ce réseau verra ensuite l'intégration de tous les étudiants et jeunes chercheurs intéressés à promouvoir la Méditerranéité pour constituer un réseau plus large.

\*\*\*\*\*

L'évènement se déroulera à Tanger – Maroc les 23 et 24 avril 2019 (départ le 22 avril et le retour 25 avril 2019).

### ASSISES DE LA RECHERCHE - PERFORMANCE ET DOCTORANTS

Dans le cadre de la première édition des « Assises de la recherche » qui se tiendront du 10 au 15 décembre, et plus particulièrement à l'occasion de la Nuit des thèses entre le 14 et le 15, les doctorants sont priés de participer à une performance collective :

THÈSERONDE est une danse de groupe où des doctorants de tous les azimuts de Paris 1 Sorbonne clament leurs thèses aux spectateurs. Un cœur polyphonique mobile où chacun. des

protagonistes récite sa recherche singulière. Entre le théorème et le poème, entre le groupe et l'individu, ce rite d'incantation collectif relie les sujets dans une ronde qui sonne et qui fait Thèse.

Les doctorants qui souhaitent participer à cette performance en précisant que, pour faire ce projet, il n'est nécessaire d'être ni danseur.se, ni chanteur.se professionnels. Il suffit de rédiger un court paragraphe qui résume votre thèse et de le connaître par cœur. Avec cette matière textuelle, nous composerons une partition collective d'une quinzaine de minutes. Cette présentation aura lieu lors de la nuit des thèses, entre le 14 et le 15 décembre, qui clôturera de façon festive ces assises.

Si vous êtes intéressé, merci de me contacter par mail : anatoli.vlassov@icloud.com afin que je puisse vous communiquer des temps de répétition.

### LE SENS DES LIBERTES ECONOMIQUES DE CIRCULATION

#### SESSION DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE, INTERNATIONALE ET COMPAREE

Cette troisième édition des sessions doctorales pluridisciplinaires, internationales et comparées relatives à l'étude des phénomènes de circulation (projet IUF « IFITIS ») pose la question « du sens des libertés économiques de circulation ».

Elle s'inscrit dans l'organisation d'une manifestation qui combine sur deux jours :

- une session doctorale internationale, comparée et pluridisciplinaire (1 demi-journée) - sur appel public à contributions
- un colloque international, comparé et pluridisciplinaire (3 demi-journées) - sur invitation (universitaires et chercheurs de Nice, Aix-Marseille, Paris, Allemagne, Canada, Etats-Unis, Italie)

Elle est organisée sous l'égide de l'Institut Universitaire de France (IUF), de l'ED DESPEG de l'Université Côte d'Azur, du GREDEG – CNRS (axe structurant Sources et Méthodologie du Droit Economique) et en partenariat notamment avec l'Association Internationale de Droit Economique (AIDE).

Elle ambitionne d'ouvrir un large espace de discussion sur la capacité des différentes disciplines représentées (notamment droit, économie, gestion, philosophie, sociologie, histoire et informatique) à questionner le sens (raisons d'être, justifications, finalités) des libertés économiques de circulation (libre-échange, commerce international et libertés européennes de circulation).

La manifestation a une dimension intergénérationnelle dans la mesure où elle associe de jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés. Elle revêt un caractère international, comparé et pluridisciplinaire en faisant intervenir selon une méthodologie innovante des spécialistes reconnus dans leurs domaines respectifs.

**Lieu :** Nice (site Trotabas - EUR law@société)

**Langue :** Français ou Anglais

**Publication et valorisation :** ouvrage collectif avec retranscription des interventions et débats - prises vidéo avec diffusion

**Organisation** : les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants sur financement de leur laboratoire et école doctorale.

Les repas (déjeuners des 23 et 24 mai et dîner du 23 mai) sont pris en charge par les organisateurs.

### **Dépôt et date limite de réception des propositions**

Les propositions (titre et présentation de la proposition de communication en 3000 - 4000 signes espaces compris maximum) accompagnées du CV des intervenants sont à **envoyer avant le 31 janvier 2019** à [ed-despeg@unice.fr](mailto:ed-despeg@unice.fr).

Elles seront examinées par la direction scientifique de ces journées sur avis du comité scientifique. Seront privilégiées les propositions constituées en forme de binômes ou trinômes et impliquant une approche croisée pluridisciplinaire ou/et comparée.

Pour plus d'informations :

<https://www.ed-despeg-unice.fr/>

### **COLLOQUES JUNIORS**

*Appel à projets - sessions 2018-2019*

*Délai : 01/11/2018*

### **PRINCIPE**

Les colloques juniors du CIERA ont une double vocation : aider les doctorants et jeunes chercheurs (post-docs ne disposant pas encore d'un poste fixe) inscrits au Centre à mettre en valeur leurs propres ambitions scientifiques et à s'intégrer davantage dans la communauté scientifique franco-allemande des sciences humaines et sociales ; leur permettre d'acquérir, outre les compétences intellectuelles liées à leur travail scientifique, des compétences de gestion de projet. Ils répondent donc non seulement à une volonté affichée d'innovation scientifique mais également à un souci de renforcer les dispositifs de professionnalisation de la formation doctorale en vue d'une intégration sur le marché franco-allemand du travail, académique ou non-académique.

Ils se distinguent des colloques traditionnels par leur format (limité à une journée) et par leur objectif : il s'agit, pour l'organisation, de donner la priorité aux inscrits au Centre et de favoriser la discussion interdisciplinaire autour de présentations de jeunes chercheurs, de 20 à 40 minutes chacune, en moyenne.

Le financement d'un colloque junior n'est en aucun cas automatique ! Les dossiers de candidature sont soumis à un jury composé des membres du comité de pilotage du CIERA. Un nombre limité de demandes est sélectionné par le jury en fonction de la qualité du dossier de candidature. Pour définir ses choix, il s'appuie sur les critères suivants :

- la qualité et l'intérêt scientifique,
- la participation active et majoritaire de jeunes chercheurs dans le programme,
- le caractère franco-allemand,
- le caractère interdisciplinaire,
- la cohérence et la faisabilité.

### MODALITES

#### Organisateurs

Les organisateurs se réunissent en une équipe composée de doctorants et/ou post-doctorants inscrits au CIERA. L'un(e) d'entre eux est désigné(e) « responsable de projet » et délégué(e) pour être l'interlocuteur principal du CIERA.

L'organisation scientifique et logistique est entièrement à la charge des jeunes chercheurs responsables du colloque, qui bénéficient du suivi et des conseils de la part du CIERA, et dans certains cas, d'une aide matérielle (mise à disposition du photocopieur, du vidéoprojecteur etc.).

#### Choix des intervenants

Les colloques juniors s'adressent, comme leur nom l'indique, en priorité aux jeunes chercheurs. Ils prennent la forme d'une journée d'étude rassemblant généralement une dizaine personnes :

- Quatre à six jeunes chercheurs présentent un exposé ;
- Un modérateur (par demi-journée) anime les séances de discussion ;
- Un ou deux chercheurs « confirmés » peuvent éventuellement être invités pour présenter une communication d'ouverture, animer la séance de clôture, ou modérer les séances de discussion.

Le choix des intervenants doit à la fois répondre à la mission d'interdisciplinarité du CIERA, refléter le caractère franco-allemand du colloque tout en respectant au maximum la parité homme/femme.

#### Lieu

Les colloques juniors doivent avoir lieu dans l'un des établissements membres du CIERA. L'organisation logistique (réservation de salle, affichage, etc.) est effectuée par les organisateurs eux-mêmes.

#### Diffusion du programme

Les organisateurs des colloques juniors transmettent le programme définitif de la journée au CIERA au plus tard un mois avant la date prévue pour la manifestation. Le bureau du CIERA le diffuse sur son site web. Il appartient toutefois aux organisateurs de s'assurer de la meilleure diffusion possible auprès de leurs propres réseaux.

#### Financement

L'établissement d'un budget prévisionnel détaillé est demandé au moment du dépôt du projet auprès du Centre.

Le financement attribué par le CIERA peut s'élever jusqu'à 2 500 €.

La somme allouée par le CIERA ne fait pas l'objet d'un versement au bénéfice d'une institution tierce, mais reste gérée par le service comptabilité en concertation étroite avec le responsable du colloque junior.

Il appartient aux organisateurs du colloque de répartir cette somme selon les besoins (frais de transports et d'hébergement etc.) et de gérer leur budget avec la plus grande rigueur.

## Bulletin du Département de droit international et européen

L'utilisation de ce financement se fera selon les règles de la comptabilité publique (nuit d'hôtel ≤ 100 € par personne ; frais de repas ≤ 15 € par personne) auxquelles est soumis le CIERA.

S'ils l'estiment nécessaire, les organisateurs des colloques juniors peuvent solliciter des financements complémentaires auprès d'autres institutions.

Au cas où une partie de la somme allouée au colloque junior n'est pas dépensée, elle est reversée dans le budget du CIERA.

**Nota bene** : Le financement d'une publication issue d'un colloque junior ne peut en aucun cas être intégré au budget de la manifestation. Toute demande d'aide à la publication dans le cadre d'un colloque junior doit faire l'objet d'une demande spécifique ultérieure qui sera également soumise à un jury composé des membres du comité de pilotage du CIERA. L'attribution d'une aide à la publication n'est pas garantie. Aucun recours n'est possible.

### PROCEDURE DE CANDIDATURE

#### Constitution du dossier de candidature

- Formulaire de candidature ci-joint dûment rempli
- CV académiques du responsable du projet et du/des co-organisateur(s)
- Les candidats doivent impérativement être inscrits au CIERA
- Résumés du travail de recherche en cours du responsable du projet et des co-organisateurs (3000 signes)
- Projet scientifique de la rencontre : objectifs, caractère franco-allemand et interdisciplinaire de la rencontre, public visé (environ 4000 et 6000 signes)
- Programme prévisionnel

#### Modalité d'envoi du dossier de candidature

Le projet doit être envoyé sous forme papier non relié, non agrafé (pas de recto-verso) à :

**Virginie Ransinan**  
**Maison de la recherche, Université Paris-Sorbonne**  
**CIERA**  
**28 rue serpente**  
**F-75006 Paris**

#### Calendrier

Deux campagnes de sélection ont lieu pour l'année universitaire 2018-2019.

Les demandes doivent être adressées à une des deux dates réglementaires et au plus tard six mois avant la date de la manifestation.

#### Dates limites de réception des dossiers :

- 1er novembre 2018
- 1er mars 2019

Les dossiers arrivant hors délai ne seront pas pris en considération.

#### Contact et informations :



Virginie Ransinan  
virginie.ransinan@paris-sorbonne.fr  
Tel. : 01 53 10 57 37

**SORBONNE STUDENT LAW REVIEW - REVUE JURIDIQUE DES ETUDIANTS DE LA SORBONNE**

La *Sorbonne Student Law Review - Revue juridique des étudiants de la Sorbonne* (ISSN 2647-4867) placée sous la direction de M. Paul Heckler pour le deuxième volume (2018-2019), a le plaisir de vous communiquer son appel à contribution.

La SSLR - RJES a été créée l'année dernière avec pour ambition principale de publier les travaux des professeurs invités de l'École de droit de la Sorbonne ainsi que les travaux des membres de l'EDS, qu'ils soient étudiants, doctorants ou enseignants.

Les contributions peuvent être soumises en français ou en anglais. Des articles dans une troisième langue seront publiés, notamment en espagnol, italien ou allemand à raison d'une à deux contributions par numéro.

La revue entend également promouvoir les travaux relatifs au droit français en anglais et compte ouvrir une rubrique offrant aux jeunes docteurs de présenter en une ou deux pages, tant en français qu'en anglais, un résumé de leur thèse.

Les contributions doivent être soumises à l'adresse suivante :  
<https://sorbonestudentlawreview.org/contribuer>.

Les membres de la revue restent à votre disposition pour d'éventuelles questions ou propositions d'autres projets <https://sorbonestudentlawreview.org/contact>.

La revue organisera à la fin de l'année une conférence sur le thème « le droit à l'épreuve de la science ». Cette conférence, dans la lignée de celle organisée l'année dernière sur le thème du référendum, entend offrir aux membres de l'EDS, notamment aux doctorants, l'opportunité d'exposer en une quinzaine de minutes leurs perspectives sur cette question, les exposés étant suivis d'un débat. Les éventuelles candidatures doivent être adressées à l'adresse suivante :  
[sslr@univ-paris1.fr](mailto:sslr@univ-paris1.fr).

**BOURSES ET PRIX**

---

**L'IHEDN SOUTIENT LA RECHERCHE**

Ce programme a été initié par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), qui, il y a quelques années, a souhaité favoriser les recherches sur la sécurité et la défense, entendues largement, dans les sciences humaines et sociales.

Ces domaines étant jusque-là, pris en compte d'une manière insuffisante dans notre pays, ou bien confinés à des disciplines spécialisées, il a sollicité l'appui de l'IHEDN pour mettre en place un programme de soutien aux doctorants, afin de faciliter leurs séjours de recherche à l'étranger.

<https://www.ihedn.fr/soutien-a-la-recherche/>

**PRIX DE THESE JEAN WERCKMEISTER**

*En droit canonique et droit des religions*

Ce nouveau prix sera décerné tous les ans sous l'égide de la « *Société des amis du Professeur Jean Werckmeister* », par un jury composé principalement d'universitaires strasbourgeois appuyés par un collège d'experts nationaux et internationaux, canonistes et spécialistes en droit des religions. Ce prix d'un montant de mille euros entend récompenser une thèse de doctorat constituant un travail de recherches approfondi et original dans les disciplines précitées ou connexes (droits internes des religions, histoire des structures ecclésiales etc.).

Les candidats doivent avoir soutenu leur thèse en 2017 ou 2018 et accepter le règlement de thèse qui peut être consulté sur le site :

<https://societedesamisduprofesseurjeanwerck.com>

ou sur la page facebook

[https://www.facebook.com/Société-des-amis-du-professeur-Jean-Werckmeister-1886620444746940/?modal=admin\\_todo\\_tour](https://www.facebook.com/Société-des-amis-du-professeur-Jean-Werckmeister-1886620444746940/?modal=admin_todo_tour)

Les documents demandés qui figurent au règlement doivent parvenir à l'organisateur avant le **1<sup>er</sup> mars 2019**.

Toutes les questions concernant ce prix peuvent être soumises à l'adresse suivante : [societeamisdejeanwerckmeister@gmail.com](mailto:societeamisdejeanwerckmeister@gmail.com)

**MAISON FRANÇAISE D'OXFORD – BOURSE ET PARTENARIATS D'ÉCHANGE AVEC L'UNIVERSITÉ D'OXFORD**

La Maison Française d'Oxford (MFO) développe des programmes en partenariat avec le milieu universitaire d'Oxford. Elle accueille ainsi des **chercheurs “juniors” en cours de thèse ou post-doctorat (visiting scholars) dans le cadre de programmes de bourses et d'échanges**. Le droit fait partie des matières que la MFO a sélectionnées.

Les conditions sont les suivantes pour les candidats retenus : **dispense des frais d'affiliation à l'université, hébergement à la MFO pour un loyer d'environ £450 par mois**.

Concernant les juristes, la MFO a, par ailleurs, conclu un accord avec *l'Institute of European and Comparative Law* (IECL) de l'Université d'Oxford, pour faciliter l'accueil et l'intégration des

## Bulletin du Département de droit international et européen

juristes *visiting scholars*. Les candidats sélectionnés peuvent notamment **bénéficier d'un poste de travail au sein de l'Institut** et de la possibilité **d'assister à certains cours**. Ils sont également invités à participer aux activités de l'Institut.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un projet de recherche (1 000 mots maximum) en anglais et en français ;
- un CV ;
- une lettre de motivation.

Ces éléments sont à transmettre directement, **sous la forme d'un document électronique unique**, au directeur de la MFO, Monsieur **Frederic Thibault-Starzyk** : [frederic.thibault-starzyk@mod-langs.ox.ac.uk](mailto:frederic.thibault-starzyk@mod-langs.ox.ac.uk)

### BOURSE DE MOBILITE D'ETUDES POUR ETUDIER A L'UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR

Deux bourses de mobilité d'études sont à attribuer pour des étudiants de Paris 1 qui souhaiteraient effectuer un semestre d'études **au second semestre 2018/2019 à l'Université de Tunis El Manar**, dans le cadre du programme Erasmus+ Mobilité internationale de crédits.

Ces mobilités d'études à l'Université de Tunis El Manar concernent les étudiants en Droit, au niveau Master ou au niveau Doctorat.

Les bourses sont d'un montant de **650 euros par mois, pour cinq mois maximum** et une **aide aux frais de voyage d'un montant de 275 euros** est envisageable.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame Cécile LAFANI chargée de la coopération internationale : [Cecile.Lafani@univ-paris1.fr](mailto:Cecile.Lafani@univ-paris1.fr)

### SOUTIEN MOBILITE ET INNOVATION DE L'AMBASSADE DE FRANCE A DUBLIN

Le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Dublin a mis en place un nouvel outil d'accompagnement et d'incitation à l'innovation. Son objectif est de favoriser la mobilité en relation avec l'innovation et le transfert de technologie.

L'Irlande est un pays de langue anglaise imprégné de la culture d'entreprise et d'innovation de l'Amérique du Nord avec une implantation de la plupart des grandes multinationales. Tout cela à une heure d'avion de Paris. Avec un décalage horaire d'une heure, vous pouvez être efficace dès votre descente de l'avion.

Si vous le souhaitez, l'ambassade de France peut vous accompagner avec des premiers contacts institutionnels dans la technologie (universités, instituts de technologie, centres de recherche appliquée et passerelles technologiques), la communauté French Tech de Dublin et la chambre de commerce franco-irlandaise.

A cette occasion, deux événements en lien avec l'innovation à Dublin d'ici la fin de l'année auront lieu :

- Le forum **Creative Responses to Climate Change** du 5 novembre  
(fin de l'appel à projets le 30/09)  
<https://ie.ambafrance.org/-climat->
- Le festival *Uprise Europe* les 17 et 18 octobre (nombre de stands limités)  
<https://uprisefestival.co/>

## Bulletin du Département de droit international et européen

Dans le domaine de la recherche, le **PHC Ulysses** bénéficiera cette année pour la première fois d'une contribution industrielle de RTE (réseau de transport d'électricité) et d'EirGrid en complément d'agences en France (Ademe, Inserm) et en Irlande (HRB, SEAI). Ces soutiens permettront de financer jusqu'à 9 projets supplémentaires par an sur la période 2019-2023. Attention le **19/09, date limite pour postuler** en 2019 approche. <https://ie.ambafrance.org/-ulysses->

Dans le même temps, les outils récurrents de l'ambassade restent disponibles au fil de l'année :

- Soutien à la **mise en place de projets européens**  
<https://ie.ambafrance.org/h2020>
- Bourses de mobilité des **doctorants en cotutelle ou co-encadrement de thèse**  
<https://ie.ambafrance.org/cotutelle>
- Soutien à la mise en place de  **doubles diplômés**  
<https://ie.ambafrance.org/doubles-diplomes>

N'hésitez pas à nous contacter tout au long de l'année universitaire pour un soutien financier, mais aussi pour un accompagnement de vos projets entre la France et l'Irlande. Un changement notable dans l'équipe : la fin du volontariat international de Guillaume Ravier, chargé de mission enseignement supérieur et responsable de Campus France Irlande. Il rejoint le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à Paris. Philippine Henry prendra sa suite le 17 septembre, forte de son expérience de chargée de projets internationaux à l'université de Reims Champagne Ardenne. Vous êtes invités à privilégier les adresses [academic@ambafrance-ie.org](mailto:academic@ambafrance-ie.org) et [science@ambafrance-ie.org](mailto:science@ambafrance-ie.org) pour contacter l'ambassade.

### CONTRAT CIFRE – VILLE DE PARIS

Dans le cadre du dispositif CIFRE, géré par l'[ANRT](#), la Ville de Paris accueille au sein de ses services des doctorants dont le sujet de thèse porte sur les questions vives de la municipalité.

Un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'une promotion de 10 doctorants, en janvier 2020. Toutes les disciplines de recherche sont éligibles.

Une liste de thématiques particulièrement intéressantes pour la municipalité est proposée. Cette liste n'est cependant pas limitative et d'autres sujets de recherche peuvent être présentés.

### Conditions d'éligibilité

- Le candidat devra débiter son doctorat lors de l'année universitaire 2019-2020.
- Le candidat devra avoir obtenu le grade de master à la date d'effet de la CIFRE (janvier 2020).
- Le candidat ne peut pas être déjà docteur, avoir débuté une autre thèse, avec ou sans le bénéfice d'un autre dispositif de financement de thèse, quelle qu'en ait été sa durée.
- Le candidat ne doit pas avoir été employé par la Ville depuis plus de 12 mois de façon continue ou discontinuée à la date d'effet de la CIFRE.
- Le projet de recherche présenté doit concerner un domaine d'activité de la municipalité parisienne et justifier une collaboration avec ses services.

Les modalités de candidature sont détaillées sur le site suivant : <https://www.paris.fr/actualites/cifre-un-dispositif-d-accueil-de-doctorants-a-paris-candidatez-en-ligne-4222>

Les candidatures doivent être déposées avant le 21 janvier 2019 à 17h.

### PRIX DE THESE – EDITION 2019 - ILA

#### *Appel à candidature*

Le prix de thèse de la Branche française de l'ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat constituant un travail de recherche approfondi et original **sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, et/ou du droit transnational**. La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à tous les docteur(e)s ayant soutenu une thèse dans le courant de l'année 2018. Pour sa troisième édition en 2019, le jury du prix est composé de :

- Saïda EL BOUDOUHI, Professeur à l'Université de Valenciennes ;
- Fabienne JAULT-SESSEKE, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Jean-Pierre MATTOUT, Professeur à l'École Internationale de Droit Sorbonne – Assas (Président du jury).

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ILA. Le lauréat de l'édition 2019 se verra offrir deux années de cotisation à la Branche française de l'ILA ainsi qu'une dotation de 500 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

**Le dossier de candidature est composé des documents suivants :**

- le formulaire de candidature communiqué en pièce jointe dûment complété, daté et signé ;
- un exemplaire de la thèse ;
- un résumé de la thèse de cinq pages maximum mettant en évidence que la thèse constitue un travail de recherche approfondi et original sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, et/ou du droit transnational ;
- une copie du rapport de soutenance si la thèse a été soutenue dans un pays qui connaît cette institution.

**Dans un premier temps, le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement par voie électronique (en quatre pièces jointes distinctes) au plus tard le 27 janvier 2019 par courriel** au Directeur des Études de la Branche française de l'ILA ([regis.bismuth@sciencespo.fr](mailto:regis.bismuth@sciencespo.fr)). Celui-ci procède à l'examen de la recevabilité des candidatures. Le résultat de l'examen de la recevabilité sera annoncé aux candidats avant le 3 février 2018.

**Dans un second temps, les candidats retenus devront adresser par voie postale** un exemplaire de leur thèse et des autres documents du dossier de candidature à chacun des membres du jury, au plus tard le 12 février 2019.

### PRIX DE THESE DE L'ISJPS

L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne crée un prix de thèse qui vise à soutenir des travaux universitaires de qualité en récompensant une thèse de doctorat dans les domaines du droit ou de la philosophie.

La thèse primée est publiée aux Éditions Mare & Martin dans la Collection "Bibliothèque des Thèses".

Date limite pour déposer un dossier de candidature **28 février 2019**

- Pour concourir, les candidats doivent appartenir à l'une des deux Ecoles doctorales rattachées à l'ISJPS : l'Ecole doctorale de droit de la Sorbonne (département de droit comparé et département de droit public et fiscal) et à l'Ecole doctorale de philosophie.
- Le directeur de thèse doit être ou avoir été rattaché à l'ISJPS en tant que membre statutaire au moment de l'inscription en thèse du candidat.
- La thèse doit avoir été soutenue au sein de l'Université Paris 1 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année 2018.
- Tout candidat qui concourt à un autre prix conduisant à la publication de sa thèse doit en informer l'ISJPS à tout moment."

Le dossier complet doit être déposé au centre Malher bureau 402A et comprendre les pièces suivantes en version électronique & en version papier :

- un exemplaire de la thèse ;
- le rapport de soutenance ;
- un résumé de la thèse de 2 pages maximum ;
- un cv.

**OFFRES DE FORMATIONS, D'EMPLOIS ET DE STAGES**

---

**MODULE SCIENCES PARTICIPATIVES DU 18 AU 22 FEVRIER, SITE DU JARDIN DES PLANTES A PARIS**

Les sciences et recherches participatives apparaissent comme une manière renouvelée de production de connaissances, permettant aux acteurs de la société civile de participer à cette production de manière active et délibérée.

Les objectifs de cet enseignement seront

- 1) de caractériser les sciences et recherches participatives en embrassant la diversité des disciplines concernées et des approches existantes.
- 2) d'apporter aux étudiants des outils théoriques et méthodologiques pour la mise en place de recherches participatives dans leur domaine de compétence.

[informations complémentaires](#)

Inscriptions au près de

[anne.dozières@mnhn.fr](mailto:anne.dozières@mnhn.fr) et [laure.turcati@sorbonne-universite.fr](mailto:laure.turcati@sorbonne-universite.fr)

**METHODOLOGIE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE**

**Durée 10 heures**

**Inscription obligatoire auprès de Madame Constas : [victoria.constas@univ-paris1.fr](mailto:victoria.constas@univ-paris1.fr)**

Ce séminaire composé de 5 séances de 2 heures a pour objectif de fournir des points de repères et des conseils pour effectuer un travail de recherche rigoureux et de valeur, au travers de l'examen des techniques d'analyse et d'exploitation des documents juridiques (textes législatifs et réglementaires, jurisprudence...).

**1ère session** (5 séances de 2 heures ; de 13h00 à 15h00) :

- Mercredi 30 janvier 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 06 février 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 13 février 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 20 février 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 27 février 2019 Sorbonne salle D714

**2ème session** (5 séances de 2 heures ; de 13h00 à 15h00) :

- Mercredi 20 mars 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 27 mars 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 03 avril 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 10 avril 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 17 avril 2019 Sorbonne salle D714

**LA DYNAMIQUE DU PARCOURS DOCTORAL**

## Bulletin du Département de droit international et européen

Durée 1h30

Inscription obligatoire auprès de Madame Constanas : [victoria.constas@univ-paris1.fr](mailto:victoria.constas@univ-paris1.fr)

Ce séminaire a pour but d'expliquer en détail le parcours doctoral de droit, sa gestion pratique et sa valorisation.

### **2 sessions de 1h30 (de 13h00 à 14h30) les :**

- Mercredi 16 janvier 2019 Sorbonne salle D629
- Mercredi 15 mai 2019 Sorbonne salle D630

### **L'APPORT DU RESEAU INTERNET POUR LE DOCTORANT**

Durée 1h30

inscription obligatoire auprès de Madame Constanas : [victoria.constas@univ-paris1.fr](mailto:victoria.constas@univ-paris1.fr)

Ce séminaire donne les clefs pour une recherche juridique performante sur le web : méthodes de recherche, traitement du langage, évaluation des résultats.

### **2 sessions de 1h30 (de 13h00 à 14h30) :**

- Mercredi 23 janvier 2019 Sorbonne salle D714
- Mercredi 22 mai 2019 Sorbonne salle D630

### **FRANÇAIS JURIDIQUE POUR LE DOCTORAT**

Durée 18h

Inscription obligatoire auprès de Madame Constanas : [victoria.constas@univ-paris1.fr](mailto:victoria.constas@univ-paris1.fr)

Ce nouveau cours a pour but de permettre l'acquisition du vocabulaire juridique nécessaire à la rédaction d'une thèse. Il sera enrichi d'éléments de linguistique, de culture juridique et de rhétorique.

### **12 séances de 1h30 (de 10h30 à 12h00) :**

- Lundi 21 janvier 2019 de 10h30 à 12h Panthéon salle 419A
- Lundi 28 janvier 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 04 février 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 11 février 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 18 février 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 25 février 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 11 mars 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 18 mars 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 25 mars 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 1er avril 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54
- Lundi 08 avril 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54 ;
- Lundi 15 avril 2019 de 11h à 12h30 Panthéon salle 54.

### **PENSEE JURIDIQUE EN ANGLAIS**



Un séminaire interactif et discursif pour les doctorants intitulé « Pensée juridique en anglais » aura lieu au **second semestre** de l'année universitaire **2018-2019**. Cette année le thème portera sur « *Precedent in common law reasoning* ».

Le raisonnement spécifique en *common law* sera étudié en mettant l'accent sur le précédent judiciaire. Une telle étude du précédent conduit à une réflexion sur la nature du précédent – corpus de règles, pratique judiciaire, les deux ... ? – ainsi qu'à d'autres techniques utilisées par le juge, tel le raisonnement par analogie. Le pouvoir du juge non seulement de créer le précédent mais aussi de le modifier et le faire évoluer sera examiné. Ainsi, à l'occasion d'aborder des lectures et discussions, quelques grandes questions sur le droit et le temps, la stabilité et l'évolution du droit, la place de la tradition et la convention, permettront de cerner la signification de ce qui est propre à la pensée juridique du *common law*.

Le séminaire, animé par Ruth Sefton-Green, Maîtresse de conférences à l'EDS et comparatiste de l'ISJPS, aura lieu tous les quinze jours le **jeudi de 18h à 20h** au Centre Malher, aux dates suivantes : **le 31 janvier, le 14 février, le 28 février, le 14 mars, le 28 mars**. Le séminaire sera accrédité avec 3 ECTS.

Les inscriptions sont ouvertes pour une quinzaine de doctorants. Il suffit d'écrire à l'[EDDC <eddc@univ-paris1.fr>](mailto:eddc@univ-paris1.fr). Aucune connaissance particulière n'est requise, mais une compétence suffisante permettant de lire et débattre des textes juridiques en anglais est souhaitable.

### SEMINAIRES 2019 DE L'EDDC

Les séminaires organisés par le département de droit comparé sont les suivants :

1. Insertion dans la vie professionnelle ;
2. Technique de prise de parole ;
3. Conduite de la thèse ;
4. Exposer et argumenter sa thèse.

Pour plus d'informations :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ecoles-doctorales/edds/departements/droit-compare/activites-du-departement-de-droit-compare/ateliers-et-seminaires/>

### MOOC "SE FORMER POUR ENSEIGNER DANS LE SUPERIEUR"

Afin d'accompagner les enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants du supérieur dans leurs connaissances des processus d'apprentissage et dans leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, un MOOC (formation en ligne) a été mis à disposition par le ministère de l'enseignement supérieur.

Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire sur :

<https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.fun-mooc.fr%2Fcourses%2Fcourse-v1%3Aenseignementsup%2B131001%2Bsession02%2Fabout&data=02%7C01%7C%7C3ead6e053bb4495329b708d6276ec890%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C636739754088734094&sdata=8c%2FbLiohjfV%2Bpr2Vvaho0QQJrb%2BIMbFtgCxDfanuIA%3D&reserved=0>

Ce MOOC démarrera la semaine du 7 novembre pour se terminer dans la semaine du 3 février. Comme tout MOOC, il se fait à votre rythme, depuis n'importe quel endroit comportant une connexion Internet.

Nous retrouverons dans ce MOOC "Se former pour enseigner dans le supérieur", les thématiques suivantes, chacune répartie sur 2 semaines :

Thème 1 : Rendre les étudiants actifs

Thème 2 : Motiver les étudiants

Thème 3 : Construire les activités d'enseignement et d'apprentissage

Thème 4 : Évaluer les apprentissages des étudiants

Thème 5 : Mon environnement et moi

Afin de personnaliser le suivi du MOOC au sein de la communauté de Cergy-Pontoise, le Service d'Ingénierie Pédagogique organisera des actions spécifiques durant toute la session du MOOC. Vous pourrez si vous le désirez, participer à nos déjeuners pédagogiques spécial MOOC (plateau repas offert !), qui seront organisés une fois toutes les 2 semaines sur Cergy (mardi 12h15-13h45) et sur Neuville (jeudi 12h15-13h45).

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

### **CFD : PROGRAMME DES FORMATIONS POUR DOCTORANTS**

La Cellule des formations Doctorales, relevant du Collège des écoles doctorales, organise à destination de tous les doctorants des sessions de formations (et/ou d'informations) mutualisées et pluridisciplinaires.

Ces formations s'inscrivent **en complément** de celles organisées par chaque école doctorale et s'intègrent dans votre Parcours doctoral. Vous trouverez ci-dessous les prochaines formations organisées, la suite du programme sera diffusé ultérieurement :

#### **Les formations avec l'URFIST :**

- **Atelier Méthodologie et outils pour un recherche d'emploi** (10 janvier 2019 de 13h30 à 17h30)
- **Atelier Valoriser ses expériences professionnelles de recherche...** (22 janvier 2019 de 13h30 à 17h30)
- **Atelier " Concrétiser et réussir son projet de mobilité internationale"**

### **FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE 19-20 FEVRIER 2019 DOCTORANTS DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN**

Comme chaque année, la BIU de Cujas proposera en 2019 une formation à la recherche documentaire, à destination des étudiants de votre école doctorale de Droit international et européen.

Pour l'année 2019, la session, qui durera 3 demi-journées, se trouve programmée les jours suivants :

- Mardi 19 février 2019 de 9h30 à 16h30
- Mercredi 20 février 2019 de 9h30 à 12h30

Pour plus d'informations :

<http://www.pantheonsorbonne.fr/ecoles-doctorales/edds/>

**CORNELL SUMMER INSTITUTE 2019**

La *Cornell Summer Institute* se tiendra du 2 au 27 juillet 2019, et notre partenaire américain souhaite, comme l'an passé, recruter un doctorant présent sur place pour s'occuper du programme et des étudiants.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) seront à envoyer par mail à l'adresse générique [dre.eds@univ-paris1.fr](mailto:dre.eds@univ-paris1.fr) et les candidatures pourront être envoyées jusqu'au dimanche 6 janvier inclus.

Pour plus d'informations :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ecoles-doctorales/edds/financements/emplois/>

### AIDES A LA MOBILITE

---

#### AIDE A LA MOBILITE DU DEPARTEMENT :

Le Département accorde, dans les limites des moyens financiers dont il dispose, une participation financière aux doctorants pour des activités liées directement à leur thèse (participation à un colloque, visite d'une bibliothèque étrangère, etc.). Afin d'accélérer la procédure de versement, le Conseil a chargé le directeur du Département de décider lui-même de l'octroi de cette aide, plafonnée cette année à 300 € par déplacement. Les personnes intéressées doivent donc déposer au bureau 308 A leurs demandes éventuelles comportant une lettre de présentation du projet portant l'avis favorable de leur directeur de thèse ainsi qu'un budget estimatif, **un mois avant la date de départ**. *Les nouvelles règles de l'Université en matière comptable font de ce délai une règle impérative à laquelle il est juridiquement impossible de déroger.* Les demandes financières supérieures à 300 € seront examinées par le Conseil du Département lors d'une de ses réunions (février, septembre ou décembre) et doivent donc être déposées en fonction de celles-ci. En tout état de cause, aucune demande de remboursement postérieure au déplacement ne pourra être prise en considération.

Des informations plus détaillées relatives aux pièces à communiquer au Département peuvent être trouvées à l'adresse suivante :

<https://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/departements/eddie/aide-a-la-mobilite-doctorale/>

**BIBLIOTHEQUES ET SALLES DE TRAVAIL**

---

**BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT D'ETUDES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES**

La **Bibliothèque du Département d'études internationales et européennes** se trouve en salle 310. Elle est ouverte du Lundi au jeudi de 9h à 19h30 et les Vendredis de 9h à 19h. Vous y trouverez des centaines d'ouvrages de droit international public, droit international économique et de droit européen ainsi que de nombreux périodiques. Des postes informatiques sont à votre disposition pour effectuer vos recherches. Pour l'impression, vous devrez vous munir d'une carte qui est à retirer au bureau 310 du lundi au vendredi. Des prises internet, ainsi que le wifi de l'Université Paris 1, sont à la disposition des étudiants qui peuvent se connecter sur Internet depuis leur ordinateur portable à l'aide d'un simple branchement. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau 310.

**CENTRE DE RECHERCHE DE DROIT INTERNATIONAL**

Le **Centre de recherche de droit international** (privé) de l'Université Paris II Panthéon-Assas (bureau 102 – Centre Panthéon) est ouvert du lundi au vendredi de **10h à 20h**. Les **étudiants de Paris I** ont accès à cette bibliothèque.